Les quinze procès du Colonel de La Rocque

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le colonel de la Rocque s'estimant diffamé a poursuivi non seulement M. Pozzo di Borgo et le gérant de « Choc », mais encore les journalistes qui ont commenté les accusations de M. André Tardieu.

LE JUGEMENT

C'est à 13 h. 10 que l'audience est ouverte pour le prononcé du jugement.

On remarque dans la salle M. Pozzo di Borgo qui a été extrait de la prison de la Santé. Mais le colonel de la Rocque est absent.

Me Alexandre Zévaes est au premier rang du banc des inculpés libres.

Le président François annonce qu'il va rendre tout de suite son jugements sur l'article initial qui parut le 15 juillet dans l'hebdomadaire « Choc » sous le titre : « Un ancien président du Conseil m'a dit... ». Il s'agit de savoir si MM. Pozzo di Borgo et Guillaume, directeur gérant de l'hebdomadaire « Choc » ont agi avec l'intention de nuire. En droit, dit le jugement, la bonne foi peut faire disparaître le délit quand il y a absence de malveillance et que l'auteur a agi dans un but d'intérêt général. Le Tribunal dit qu'il n'a pas à savoir si les faits de l'accusation sont vrais ou faux car MM. Pozzo di Borgo et Guillaume ont pu croire en la parole d'un ancien président du Conseil. Le jugement estime que dans ce premier procès le délit de diffamation n'est pas caractérisé par conséquence il prononce l'acquittement. Dans le deuxième procès même jugement.

Les condamnés

Dans le troisième procès où se trouvent M. Sicé et le colonel Guillaume, directeur gérant de « Choc », l'assignation en ce qui concerne la diffamation est nulle mais les injures sont retenues. En conséquence, M. Sicé et le colonel Guillaume sont condamnés chacun à 50 francs d'amende et solidairement à 100 francs de dommages-intérêts.

Dans le quatrième procès, où l'on voit M. Philippe Henriot et toujours le colonel Guillaume, même jugement.

Dans le cinquième procès (M. Léon Bailby et le gérant du « Jour »), le tribunal estime que dans l'article de M. Léon Bailby il n'y a pas intention de nuire et il prononce un jugement d'acquittement.

Sixième procès (M. Lucien Sampaix et le gérant de « l'Humanité »), le tribunal retient les violences et certains termes employés dans les articles. Il estime qu'il y a injures et prononce un jugement qui condamne l'auteur de l'article et le gérant du journal à 200 francs d'amende chacun et solidairement à 2.000 francs de dommages-intérêts.

Dans les septième et huitième procès qui concernent Me Zévaes et le gérant de « l'Œuvre », seul pour un article non signé, le tribunal prononce l'acquittement dans les deux affaires.

Dans le neuvième procès, qui concerne le « Populaire » et M. Herman, jugement d'acquittement aussi.

Dans le dixième procès où il y a M. Girard, rédacteur, et le gérant du « Populaire », le tribunal retient les injures publiques et condamne chacun des inculpés, M. Girard et le gérant du journal, à 50 francs d'amende chacun et solidairement à 100 francs de dommages-intérêts.

Les cinq derniers procès

Le tribunal aborde ensuite les cinq derniers procès qui, tous, concernent « l'Action Française ».

Dans le premier procès, où l'on voit M. Léon Daudet et le gérant de « l'Action Française », M. Delest, le tribunal condamne chacun des inculpés à 200 francs d'amende et solidairement à 2.000 francs de dommages-intérêts.

Deuxième procès (MM. Léon Daudet et Joseph Delest), jugement d'acquittement.

Troisième procès (MM. Léon Daudet et Joseph Delest), le tribunal retient le délit de diffamation et condamne les deux inculpés, chacun à 400 francs d'amende et solidairement à 4.000 francs de dommages-intérêts.

Quatrième procès, où l'on voit MM. Maurice Pujo, rédacteur à « l'Action Française », et Delest, gérant de ce journal : le délit de diffamation est retenu et chacun des inculpés est condamné à 200 francs d'amende. Pour M. Delest, il y a confusion de la amende. Solidairement, MM. Pujo et Delest sont condamnés à 2.000 francs de dommages-intérêts.

Enfin, dernière affaire de « l'Action Française » (MM. Charles Maurras et Delest). Le tribunal estime que dans l'article de M. Maurras il n'y a pas eu intention de nuire et que l'injure employée est anodine. Il rend un jugement d'acquittement.

Ces quinze jugements ont été rendus très rapidement et dans le plus grand silence. Aucun incident ne s'est produit. Le service d'ordre était particulièrement sévère.

LES ATTENDUS

Paris, 2. — Voici les principaux attendus des jugements :

Attendu que M. Guillaume a conclu à l'irrecevabilité de la demande, le fait de toucher des fonds secrets ne pouvant être retenu comme diffamatoire sans amener le tribunal à critiquer un acte du gouvernement et porter atteinte au principe de la séparation des pouvoirs.

Mais attendu que si le fait de toucher des fonds secrets est licite, cet acte peut néanmoins, selon la personne et les circonstances, être considéré comme susceptible de porter atteinte à l'honneur et à la considération, qu'au surplus, dans l'article incriminé, M. de la Rocque n'est pas seulement accusé d'avoir touché des fonds secrets, mais encore et surtout d'avoir trahi son parti, qu'ainsi donc la demande est recevable ;

Attendu que ladite accusation a été publique, qu'elle est précise et porte gravement atteinte à l'honneur et à la considération de la partie civile ;

Mais attendu que les prévenus prétendent avoir agi sans intention de nuire ;

Attendu qu'en matière de diffamation la bonne foi peut faire disparaître l'intention de nuire, élément essentiel et présumé du délit lorsqu'elle est exempte de toute malveillance et que le prévenu établit qu'il a agi en toute sincérité, sans imprudence et dans un intérêt général ;

Attendu en effet que la loi ne saurait apporter d'entrave au journaliste dans l'exercice normal de sa profession, notamment quand, prudent et sincère, poursuivant un but désintéressé, il relate ou commente un fait d'ordre général se rattachant à la politique contemporaine, que si l'intention de nuire en principe est légalement caractérisée quand le prévenu a agi avec la conscience du mal qu'il pouvait faire à la personne diffamée, il faut par contre admettre que cet élément du délit peut être écarté quand le but poursuivi apparaît comme assez sérieux et assez légitime pour justifier le moyen employé.

« ...ils ont poursuivi un but sérieux en voulant le démasquer

En fait, attendu que sans rechercher si les accusations portées contre M. de la Rocque sont vraies ou fausses, ce que ne permet pas la loi, le Tribunal constate que MM. Guillaume et Pozzo di Borgo ont pu croire sans témérité à la véracité d'affirmations qu'ils tenaient directement d'un ancien président du Conseil et au sujet desquelles M. de la Rocque avait refusé d'engager sa parole d'honneur ; que, d'autre part, il n'apparaît pas que les prévenus aient satisfait à un ressentiment personnel, mais qu'ils ont pris en considération l'influence politique du président du Parti Social Français et qu'ils ont poursuivi un but sérieux et légitime en voulant le démasquer ;

Attendu, dans ces conditions, que le délit de diffamation n'est pas suffisamment caractérisé ;

Attendu, d'autre part, que le délit d'injure n'est pas établi...

10.000 fr. au lieu de 2 millions

Le colonel de la Rocque avait demandé 2 millions 200.000 fr. de dommages-intérêts et 75 insertions. Il n'a obtenu que 10.300 fr de dommages-intérêts, mais aucune insertion des jugements.

EN ROUMANIE

M. GOGA désire continuer à pratiquer la politique de collaboration avec la France

Bucarest, 3. — M. Goga a affirmé au représentant de l'agence Havas qu'il n'avait jamais pensé qu'il pourrait être porte atteinte aux liens traditionnels unissant la Roumanie à la France et qu'il n'avait d'ailleurs jamais articulé une syllabe contre l'amitié entre ces deux pays.

Il s'est également élevé contre les bruits le représentant comme désireux d'introduire la dictature en Roumanie.

Echange de télégrammes de M. Goga avec M. Chautemps...

Paris, 3. — M. Goga, président du conseil des ministres de Roumanie, a adressé à M. Camille Chautemps le télégramme suivant :

« Etant chargé par mon auguste souverain de former le gouvernement, mes pensées se dirigent dès le premier moment vers les liens traditionnels entre la France et la Roumanie, liens qui reposent sur une intimité spirituelle ayant un écho dans l'histoire et marquant dans ma conscience une indication précieuse pour les jours à venir.

Désirant continuer les rapports de chaleureuse amitié et d'étroite collaboration que m'inspirent tout naturellement les sentiments réciproques des deux pays, je prie votre Excellence de bien vouloir agréer l'assurance de ma très haute considération.

» (Signé) Octavian Goga »

M. Camille Chautemps a répondu par le télegramme suivant :

« Je suis très sensible aux sentiments et aux intentions que votre Excellence m'exprime au moment où elle assume la présidence du nouveau gouvernement roumain. Comme elle, je sais la puissance des liens spirituels et la force des sentiments de solidarité qui unissent nos deux nations, traditionnellement guidées par le même idéal. C'est avec le désir sincère de poursuivre cette œuvre de paix que je prie votre Excellence d'agréer l'assurance de ma très haute considération.

» (Signé) Camille Chautemps. »

...et avec le Führer

Berlin, 3. — Le D. N. B. communique :

« A l'occasion de son entrée en fonctions comme chef du nouveau gouvernement roumain, M. Goga a adressé télégraphiquement au Führer-Chanceller un message d'amitié.

» Par l'intermédiaire de la légation d'Allemagne à Bucarest, le Führer a fait exprimer au président du Conseil roumain ses remerciements les plus chaleureux »

M. Goga a reçu le ministre de France

Bucarest, 3. — M. Adrien Thierry, ministre de France, a été reçu par M. Goga, président du Conseil, avec qui il a eu un long entretien.

M. VON RIBBENTROP IRAIT A BUCAREST

Sa mission serait de provoquer l'adhésion de la Roumanie au pacte anti-komintern

Un voyage de M. von Ribbentrop à Bucarest pour la fin de ce mois, aurait été décidé hier soir. Il serait chargé d'examiner le tour général à donner à différentes questions politiques, bien que ces questions doivent demeurer secrètes pour n'inquiéter personne en Roumanie, avant les prochaines élections. Celles-ci doivent avoir lieu probablement avant le 17 février ou, en tout cas, avant le mois d'avril.

La mission de M. von Ribbentrop est de provoquer l'adhésion de la Roumanie au pacte anti-komintern, ce qui en dit long, mais, à Bucarest, l'Allemagne agit déjà. Son ministre, von Fabricius, travaille à la reconciliation de Goga avec le chef des « gardes de fer », M. Codreanu.

L'inimitié qu'ils ont l'un pour l'autre est la principale cause de la grande faiblesse du cabinet Goga. Si une réconciliation entre les « gardes de fer » et le cabinet Goga intervenait, un véritable bloc se formerait aux élections en faveur du gouvernement. Cela rendrait intenable la situation des nationaux paysans et assurerait à M. Goga 40 % des voix aux élections, c'est-à-dire 80 % des sièges.

Vers un accord Rome-Bucarest

Rome, 3. — On est persuadé à Rome, dans les milieux officiels, que la nouvelle orientation de la politique roumaine se manifestera bientôt par des faits. Et tout d'abord, il est certain que la situation nouvelle créée en Europe balkanique par l'avènement du cabinet Goga fera l'objet à Budapest de conversations approfondies, lors de la réunion prochaine des représentants des pays signataires des protocoles de Rome.

Il y sera question plus spécialement, c'est évident, des minorités hongroises en Roumanie. Ces entretiens serviront probablement à préparer un prochain accord bi-latéral entre Rome et Bucarest, accord semblable à celui qui lie l'Italie à la Yougoslavie et qui aura pour l'Italie une grande importance surtout du point de vue économique.

Quand cet accord sera-t-il négocié ? Certes, les Italiens se gardent de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, mais on murmure déjà à Rome que le comte Ciano pourrait fort bien se rendre à Bucarest dans la seconde moitié du mois de février.

On dément à Varsovie les bruits relatifs à un bloc polono-roumano-yougoslave

Varsovie, 3. — Dans les milieux polonais bien informés, on dément la nouvelle parue à l'étranger, selon laquelle M. Samfirescu, ministre de Roumanie en Pologne, aurait soumis à M. Joseph Beck un projet conçu par M. Goga, président du Conseil de Roumanie, d'un bloc polono-roumano-yougoslave.

M. Samfirescu a été en effet reçu par M. Beck, mais, dit-on dans les milieux bien informés, aucun projet de ce genre n'a été présenté au gouvernement polonais.

La presse polonaise s'intéresse vivement à l'évolution de la politique roumaine et publie en première place de longues dépêches de Bucarest. Les commentaires sont, en général, favorables au gouvernement de M. Goga.

Trois journaux de Varsovie ont été confisqués aujourd'hui : l' « Express Poranny » et le « Kurjer Czerwony » pour des informations concernant le départ de Mme Lupescy de Bucarest, et le « Wieczor Warszawski » pour un article intitulé : « La Roumanie va dénoncer le traité des minorités ».

L'ANGLETERRE ENGAGE LA LUTTE contre la propagande italienne en Orient

Hier a été inauguré le service de nouvelles radiodiffusées en langue arabe, qui précède ceux en espagnol et en portugais à destination des pays de l'Amérique du Sud

Londres, 3. — C'est aujourd'hui qu'a été inauguré le service de nouvelles radiodiffusées en langue arabe, récemment créées au poste national de radiodiffusion (B. B. C.), en présence de diverses personnalités du monde arabe notamment de l'émir Seif ul Islam Hussein, fils de l'imam Yahya, roi du Yemen.

On sait qu'il s'agit là d'une des premières mesures prises par le Gouvernement britannique, afin de contrecarrer la propagande italienne en Orient. Des services en espagnol et en portugais à destination des pays de l'Amérique du Sud doivent fonctionner prochainement.

Par ailleurs, ainsi que lord Cranborne l'a annoncé aux communes récemment à l'occasion d'un bref débat sur la question de la propagande étrangère, un comité spécial du Cabinet étudie les moyens les plus propres à enrayer cette propagande et à faire mieux connaître le point de vue britannique dans le monde.

Violente réaction du « Giornale d'Italia » contre « la fable » de la propagande italienne

Rome, 3. — Le « Giornale d'Italia » écrit dans un éditorial de M. Virginio Gayda, que les nouvelles émissions des postes britanniques en langue étrangère qui ont lieu à partir d'aujourd'hui ne servent en réalité qu'à déguiser une silencieuse et profonde guerre de position.

Le journal met en relief que les émissions en question commencent le jour même où tombe le premier anniversaire du Gentlemen's Agreement et au lendemain des transformations intérieures du Foreign Office « qui, dit-il, assurent à M. Eden le combattant, des coudées démesurément franches ».

Reprenant le thème qu'il a déjà développé, il y a quelques jours, le journal nie l'existence d'une propagande antibritannique italienne en Palestine et assure que les nouvelles publiées par la presse italienne au sujet de l'Angleterre « même si elles étaient fausses, ce qui reste à prouver, palissent à côté des faux scélérats commis tous les jours par une bonne partie de la presse anglaise et qui portent atteinte à toutes les valeurs de la vie nationale italienne ».

Le journal assure qu'en réalité, la « fable » de la propagande italienne a été inventée par les Anglais pour justifier leurs réactions contre les Arabes, qu'ils veulent écraser par le fer et par le feu, en vue de servir leur nouveau plan stratégique sur les côtes orientales de la Méditerranée.

« Que la Grande-Bretagne commence par se mettre d'accord avec les Arabes, et elle constatera bientôt que la paix revient en Palestine sans que l'on doive tuer la « voix de Bari », ajoute le journal, qui conclut en disant : « Mais l'Angleterre ne veut pas la paix en Palestine à ces conditions, elle ne la veut pas parce que dans tous ses nouveaux préparatifs politiques et militaires en Palestine, qui provoquent la réaction arabe, on dirait que ses regards sont tournés contre l'Italie. Il ne reste alors qu'à constater les faits dans leur vérité significative et à en tirer les directives opportunes pour les orientations européenne et mondiale. »

NOUVEAUX MÉFAITS TERRORISTES EN PALESTINE

Un Arabe condamné à mort par la cour militaire de Nazareth a été pendu

Jérusalem, 3. — On signale toujours de nouveaux méfaits des terroristes Arabes. Les rails du chemin de fer ont été enlevés sur une certaine longueur, près de Jérusalem. Le sabotage a, toutefois, heureusement été découvert peu avant l'heure du passage d'un train.

Le pipe-line d'Irak a d'autre part été de nouveau endommagé près de Halffa et près de Beisan, la nuit dernière.

Un Arabe condamné à mort le 30 décembre par la Cour militaire de Nazareth pour avoir été pris les armes à la main au cours des opérations dans les collines de Galilée, a été pendu à Acre, ce matin. C'est le second Arabe pendu depuis l'institution des nouvelles cours militaires, sur cinq condamnations à mort prononcées jusqu'ici.

COMMENTAIRE SOVIÉTIQUE SUR LE RAPPORT DE M. VAN ZEELAND

« Un projet d'aide économique internationale aux agresseurs »...

Moscou, 3. — Dans la « Pravda », M. Borissov condamne le projet d'accord économique international en vue duquel M. Van Zeeland a enquêté, et le qualifie de « projet d'aide économique internationale aux agresseurs ».

M. Borissov poursuit : « Bien entendu aucun accord international sur des questions économiques ou politiques ne peut être efficace en l'absence d'un facteur aussi important dans la politique et l'économie internationale que l'U.R.S.S. Ce n'est pas par hasard que l'auteur du projet a oublié l'U.R.S.S., ce n'est pas par hasard qu'il estime que des pourparlers sur les questions économiques internationales entre l'Angleterre, la France et les pays fascistes ne doivent s'accompagner d'aucune condition politique et qu'il faut accorder aux agresseurs un emprunt et une « aide financière » sans aucune garantie de leur part. »

M. Borissov estime ensuite que les contradictions des régimes économiques de la France et de l'Angleterre d'une part et de l'Allemagne et l'Italie d'autre part, ainsi que les appétits croissants des pays fascistes ne permettent guère de croire à la réalisation du projet.

« Mais, conclut-il, des plans semblables au projet Van Zeeland encouragent les puissances fascistes dans leurs actes d'agression, affaiblissent le front des pays pacifiques et rendent difficile la consolidation des forces luttant pour la préservation de la paix. Voilà pourquoi des projets de cette sorte doivent être dénoncés devant toute la collectivité internationale. »

DANS UN PARC GOUVERNEMENTAL DU CANADA, ON VA ABATTRE 2.500 BISONS, MENACÉS DE MOURIR DE FAIM

Otiawa, 3. — Bien que la chasse soit interdite dans les parcs gouvernementaux, les autorités ont autorisé la mise à mort de 2.500 bisons dans le Buffalo National Park.

Cette hécatombe aurait été rendue nécessaire à la suite des récentes chutes de neige : faute de provende, le troupeau tout entier serait menacé de mourir de faim, le gouvernement ne pouvant assurer sa subsistance que dans une faible mesure.

Si aucun chasseur ne consent à se rendre dans cette région éloignée pour profiter de l'offre du gouvernement, les autorités feront opérer le massacre par un tireur émérite, un certain Sant Purcell, qui aurait l'ordre d'abattre une moyenne de soixante bisons par jour.

M. EDEN VA SE REPOSER SUR LA COTE D'AZUR

Londres, 3. — M. Anthony Eden a quitté Londres pour le Midi de la France où il prendra quelques jours de repos. Il espère se rendre directement de la Côte d'Azur à Genève où la session du Conseil de la S. D. N. s'ouvrira le 17 janvier.

DEUX SKIEURS AUTRICHIENS TUÉS PAR UNE AVALANCHE

Vienne, 3. — En Styrie, près de Ramsau, deux skieurs autrichiens ont été ensevelis et tués par une avalanche.

FANATISME RELIGIEUX

3 Hindous parcourent près de 500 kilomètres sur les genoux... et meurent

Londres. — On vient de recevoir la nouvelle du tragique épilogue d'un extraordinaire épisode de fanatisme religieux aux Indes.

Il y a quelque temps trois habitants de la ville de Nahan, le père et les deux fils, avaient entrepris un pèlerinage au temple Harwar pour accomplir un vœu, en parcourant sur les genoux une distance de 300 milles.

Les fils moururent quelques milles avant d'arriver au but ; le père, bien qu'il fût dans un triste état, réussit cependant à atteindre le temple.

Il est mort au cours du voyage de retour, par suite de l'infection des plaies qu'il s'était faites aux mains et aux genoux au cours de son incroyable pèlerinage.

PLUSIEURS MILLIONS DE FRANCS DÉTOURNÉS PAR DEUX COURTIERS REMISIERS QUI VIENNENT D'ÊTRE ARRÊTÉS A PARIS

Paris, 3. — Sur Commission rogatoire de M. Rousselet, juge d'instruction, et à la suite de plusieurs plaintes, M. Ameline, commissaire principal aux délégations judiciaires, a procédé à une perquisition dans les bureaux de la Société Degoy et Becquet, courtiers-remisiers en marchandises, 28, rue d'Artois, à Paris.

Les vérifications effectuées par M. Beaunier, expert, ont amené M. Ameline à placer les deux associés sous mandat de dépôt. Le montant des détournements n'a pu être chiffré à premier examen, mais les pertes de la clientèle dans les opérations irrégulières effectuées sur les places étrangères et particulièrement à Londres, sont évaluées à plusieurs millions.

Depuis plusieurs années, en raison des dépréciations des valeurs en Bourse et de l'instabilité des monnaies, une campagne active a été conduite en vue d'aiguiller le évargnants vers les marchés de matières premières qui, apparemment offrent une base solide et substantielle. Or, outre que les courtages absorbent presque toute la marge possible de hausse, la clientèle, confiante, se laisse engager dans des spéculations d'autant plus aventureuses que certaines maisons étrangères ne constituent pas de contre-partie des opérations, établissent des contrats fictifs et prennent par conséquent position contre leurs propres mandants.

Ceux-ci sont d'autant plus faciles à dépouiller que leur inexpérience et leur ignorance de combinaisons dont ils sont le jouet les livrent sans défense à toutes les manœuvres. C'est l'absence de toute justification et de la réalité des opérations effectuées chez les commissionnaires étrangers, qui a motivé l'arrestation des nommés Degoy et Becquet en plus du détournement de certains titres qui constituaient la couverture de leurs clients.

UN FOU ALLUMA 32 INCENDIES EN QUELQUES SEMAINES DANS UNE VILLE DANOISE

Berlin, 3. — Une localité du Schleswig danois, Hadelshen, est terrorisée par un maniaque de l'incendie. Au cours de la semaine dernière, le mystérieux individu a réussi à mettre le feu à quinze maisons dont quelques-unes ont été entièrement détruites.

Au total, on a enregistré en quelques semaines 32 incendies criminels.

Toutes les recherches pour découvrir le coupable sont demeurés vaines. Prise de panique, la population a demandé l'intervention de la troupe.

AUX ÉTATS-UNIS LES FÊTES DU NOUVEL AN ONT ÉTÉ MARQUÉES PAR 215 MORTS VIOLENTES

New-York, 3. — Les fêtes du Nouvel An ont été marquées aux Etats-Unis par 215 morts violentes dont la plupart survenues à la suite d'accidents d'automobiles causés surtout par le verglas qui couvrait les routes de tout le pays.

LA GUERRE EN CHINE DU NORD

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'amiral Suetsugu est actuellement considéré comme la personnalité dominante du gouvernement. Envisageant les conséquences de l'éventualité d'un bannissement des blancs d'Asie il a déclaré : « J'insisterai à la face du monde entier sur ce point : Le joug des blancs sur les races jaunes doit disparaître. Une réalisation rapide amènera une conflagration générale mais disons-nous bien que, quelles que soient les précautions que nous prendrons, le résultat sera le même : Une conflagration générale. Ainsi le veut le destin. L'essentiel est de réaliser notre mission sans nous arrêter à des considérations secondaires ».

Une déclaration du Comité autonome de Nankin

Tokio, 3. — On mande de Nankin à l'Agence Domei : Le nouveau comité autonome de Nankin a publié le 2 janvier une déclaration annonçant la dictature du Kuomintang. Cette déclaration dit notamment :

1° L'administration doit être conduite sur une base favorable au peuple ;

2° L'établissement d'une paix durable en Extrême-Orient sera assuré par la coopération de la Chine et du Japon ;

3° Il est nécessaire de faire disparaître les idées anti-japonaises en appliquant une politique anti-communiste et en supprimant l'influence des puissances américaines et européennes ;

4° Pour l'application de cette politique autonome, il convient de confier à chacun le poste dont il est digne.

Il y a à Hong Kong 250.000 réfugiés chinois

Hong-Kong, 3. — On évalue officiellement à 250.000 les réfugiés chinois actuellement à Hong-Kong et leur nombre augmente toutes les heures. Les hôpitaux chinois regorgent de monde et certains malades ont dû être hospitalisés à la prison désaffectée de Lai Chi Kok. De plus, l'hôpital civil du gouvernement, vide depuis l'épidémie de choléra de l'été dernier, a été aménagé pour l'hébergement des réfugiés indigents.

DÉCLARATIONS du Ministre de la Marine japonais

Tokio, 3. — De l'Agence Domei : L'amiral Yonai, ministre de la Marine, dans un message à l'occasion du nouvel an, a déclaré que la marine japonaise était fermement décidée à accomplir son devoir pour protéger l'Etat et faire face à tous les événements et cela grâce à la bienveillance de la famille impériale.

Il a ajouté que la nation japonaise « regrettait profondément les événements de Chine qu'il faut attribuer entièrement, a-t-il dit, à l'attitude irresponsable et illégale du gouvernement national et des militaires chinois ».

L'amiral Yonai a dit plus loin : « Le gouvernement national et les milieux militaires ont adopté une politique communiste qui ne peut s'adapter avec la politique nationale du Japon. De plus, le gouvernement chinois et les milieux militaires ont essayé d'insulter et de discréditer l'empire du Japon qui est la seule force stabilisatrice en Extrême-Orient ».

L'amiral a souligné : « La bravoure de la flotte japonaise qui a su s'inspirer des magnifiques vertus impériales ».

Il a adressé ses plus grands remerciements aux officiers et marins japonais et a exprimé des regrets pour ceux qui sont morts pour la patrie.

L'amiral a conclu en disant qu'il avait le ferme espoir que le gouvernement et le peuple japonais coopéreraient afin d'atteindre leur but qui est la punition des Chinois irréguliers et l'établissement d'une paix permanente en Extrême-Orient, laquelle contribuerait au progrès de l'empire japonais.

Des avions que l'on croit de « construction soviétique » ont bombardé Nankin

Londres, 3. — On mande de Changhaï à l'Agence Reuter : Selon des nouvelles de source étrangère, des avions chinois, que l'on croit de construction soviétique et peut-être pilotés par des aviateurs russes, ont bombardé Nankin aujourd'hui. Ils ont pu repartir avant que les avions japonais aient pris l'air pour leur donner la chasse.

LE CONFLIT DES USINES GOODRICH

M. Chautemps poursuit ses négociations

Paris, 3. — M. C. Chautemps a reçu ce matin M. Boyer, administrateur délégué des usines Goodrich. A la suite de cet entretien, le président du Conseil a conféré ensuite avec le bureau de la C. G. T.

Le chef du gouvernement a l'intention de s'entretenir demain matin avec le bureau de la Fédération ouvrière des Produits chimiques, à laquelle est affilié le personnel des Usines Goodrich.

Le président du Conseil s'efforce en effet, avant de rendre une sentence arbitrale, de concilier les parties en cause. M. Camille Chautemps a reçu d'autre part M. Duclos, député, qui était accompagné de MM. Vassam et Dutilleul, conseillers généraux, venus entretenir le gouvernement de la situation des communes sururbaines.

UNE GRÈVE A LA MINE DE FER DE PUYMORENS

Perpignan, 3. — Un différend s'étant élevé au sujet d'une demande d'augmentation de salaires entre le personnel et la direction de la Mine de fer du Puymorens, les ouvriers ont déclaré la grève. M. Palmade, sous-préfet de Prades, a convoqué les délégations patronale et ouvrière pour résoudre le conflit.

LE PLAN DE QUATRE ANS DU IIIe REICH

Des enfants allemands gardaient des objets inutilisables qu'ils étaient chargés de recueillir

Berlin, 3. — Les enfants appartenant aux organisations de la jeunesse hitlérienne sont chargés, comme on sait, en vertu du plan de quatre ans, de recueillir à domicile les objets en métal inutilisables, tels que boîtes de conserves, capsules de bouteilles, tubes de pâtes dentifrices vides, etc...

A Halle, un certain nombre d'enfants de 10 à 15 ans, s'étant découvert une âme de collectionneurs, ont recueilli pour leur propre compte les plaques de marque de fabrique des automobiles ; 120 de ces plaques ont pu être retrouvées par la police au cours de perquisitions.

SEPT JEUNES AUTOMOBILISTES TUÉS A UN PASSAGE A NIVEAU AUX ÉTATS-UNIS

Butler (Indiana), 3. — Sept jeunes gens et jeunes filles de 14 à 15 ans ont été tués hier soir, l'automobile qu'ils occupaient s'étant écrasée contre la barrière d'un passage à niveau au moment où un express traversait la route.

TRENTE-SEPT COMMUNISTES CONDAMNÉS EN POLOGNE

Varsovie, 3. — Trente-sept membres du Parti Communiste de l'Ukraine occidentale, ont été condamnés par le tribunal de Tarnopol à des peines de 18 mois à 6 ans de prison, pour « activité subversive ».

LES MÉDECINS ISRAÉLITES BRIMÉS EN ALLEMAGNE

Berlin, 3. — Les médecins israélites ne sont plus autorisés, à partir d'aujourd'hui, à donner leurs soins aux malades inscrits dans les caisses privées d'assurances-maladie. Cette prescription s'applique à tous les médecins israélites, y compris ceux qui ont combattu dans l'armée allemande pendant la guerre.

LES COUPONS DE SUEZ DEVRONT ÊTRE PAYÉS SUR LA BASE DE L'OR

Le Caire, 3. — Le tribunal mixte jugeant en première instance a décidé que la Compagnie du Canal de Suez devra payer les coupons et les obligations sur la base de l'or.

13 DEGRÉS DE FROID DANS L'ALLIER

Moulins, 3. — Le froid est très vif dans la région. Le thermomètre est descendu la nuit à — 13°. Dans la montagne bourbonnaise, l'Allier et la Loire charrient des glaçons.

CEUX A QUI SOURIT LA FORTUNE

Grâce à la populaire Loterie des Régions Libérées dont la nouvelle formule a encore augmenté la vogue

Le tirage de Douai semble avoir retenu les gros lots dans notre région.

On sait déjà que des fractions de 1.500.000 francs ont été gagnées à Roubaix et à Bray-Dunes où M. Ryckoort, M. Callewart, Mme Blondel, M. et Mme Vanbleuy se voient échoir 300.000 francs. Pour une mise de quarante-quatre sous chacun, il faut avouer que ce n'est vraiment pas mal et nous gageons qu'ils se souviendront du tirage des étrennes des « Régions Libérées ».

On trouve aussi des fractions des lots de 750.000 fr., 350.000 et 250.000 fr. à Bavay, Valenciennes, Aniche, Boulogne, Lille, où plusieurs cinquièmes ont été vendus rue Faidherbe, Calais, Courrières et Douai, cela va de soi étant donné le nombre de billets vendus dans cette région. Lens, Arras, Avesnes, St-Omer, Cassel, Béthune, Armentières, Tourcoing annoncent à ce soir des lots moyens qu'oique encore très coquets de 75.000, 50.000, 25.000, 200 000 fr. ; et nous avons appris au cours de la journée, à la Direction de la Loterie des Régions Libérés, qu'un nouvel essai de panachage par carnet avait pleinement réussi, puisqu'on est arrivé à augmenter encore le pourcentage de réparition des lots moyens qui s'élève cette foid à 1 par 3 vendeurs.

Nous atteindrons bientôt notre but, nous disait l'un des membres du Comité, avoir un gagnant important entouré d'une dizaine de « consolés honorablement » chez chaque vendeur moyen.

LA FRAUDE DANS LA RÉGION

120 kilos de tabac belge saisis à Borre

Les préposés Leschaeve et Blavoet, de la brigade d'Outtersteene, en patrouille route de Borre, ont attaqué l'autre nuit au lieu dit le « Tieurniet », près de l'estaminet du même nom, un groupe de trois contrebandiers qui, porteurs de ballots, cheminaient dans la plaine.

Avant d'être rejoints, les fraudeurs se débarrassèrent de leur charge et prirent la fuite.

Les trois ballots ainsi abandonnés contenaient 120 kilos de tabac étranger, la marchandise a été saisie.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mardi 4 janvier 1938. : Soleil : Lever, 7 h. 48 ; coucher, 16 h. 06 ; Lune : Lever, 8 h. 51 ; coucher 19 h. 15. Saint du jour : Saint Rigobert.

METEOROLOGIE. — Station de Lille : Observations faites le 3 janvier, à 17 h. 10: Baromètre : 773 mm. 3 ; hausse depuis la veille, à 9 h. : 1 mm. 8 ; Thermomètre : Fronde : — 2.4 ; Minima : — 4.4 ; Maxima : — 1.2 ; Etat hygrométrique : 91 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 9 h. : Néant ; Direction du vent : Est ; Force : Assez fort ; Direction des nuages : Est ; Etat du ciel : Très nuageux ; Prévisions pour aujourd'hui : Très froid ; éclaircies ; grains.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. Région Nord : Eclaircies assez belles, quelques brouillards le matin, nouvelles neiges l'après-midi ; vent variable, faible, puis Nord, modéré. Le minimum de température sera en baisse de 2 à 5 degrés sur celui de la veille.

DEUIL. — Nous apprenons la mort de M. le Lieutenant-Colonel Hennart, décédé à son domicile, 11, rue des Fours, à Arras.

Le Lieutenant-Colonel Hennart, originaire de Camphin-en-Carembault était âgé de 73 ans. Il commanda successivement le 239e Régiment d'Infanterie et le 5e Régiment d'Infanterie territorial. Il était commandeur de la Légion d'Honneur et titulaire de plusieurs citations.

LE "QUEEN MARY", A SOUTHAMPTON

Le « QUEEN MARY » entièrement éclairé dans les docks de SOUTHAMPTON, où l'on travaille jour et nuit à sa réfection annuelle. (Ph. France-Presse)
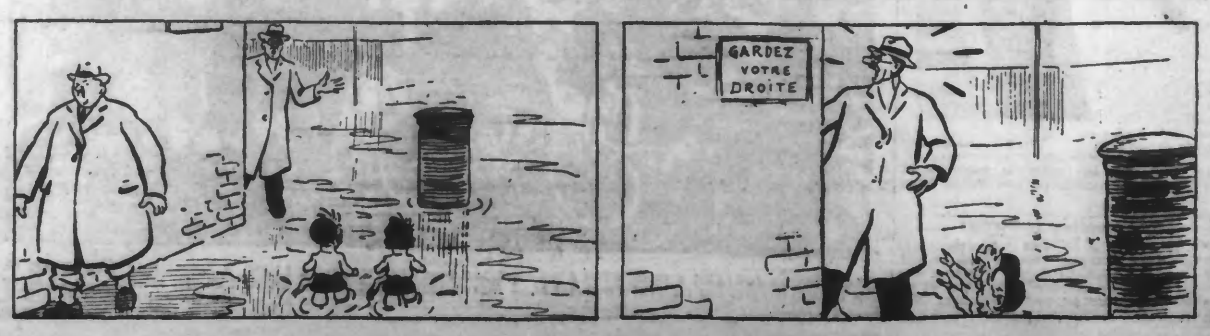
« DÉDÉ ET DOUDOU », LES JUMEAUX FACÉTIEUX